



Convocation disciplinaire

Par BenC

la direction de la structure sociale, convoque régulièrement les salariés pour leurs faire part de ses griefs, relever des manquements.

suite à ces entretiens la direction rédige un document qu'elle demande au salarié de le signer pour le verser à son dossier.

est ce légal ?

merci

Par kang74

Bonjour (est un minimum syndical ...)

Vous êtes dans le secteur public ou privé ?